

GT SURVEILLANCE ILE DE FRANCE DU 27 NOVEMBRE 2024: DES ENGAGEMENTS À CONCRETISER!

Il s'agissait de faire un retour aux organisations syndicales des différents ateliers qui se sont déroulés en Ile de France avec certains agents de la SURV sur les thèmes suivants:

- L'encadrement
- Le chef d'équipe
- Les spécialistes
- La sécurité dans les contrôles
- Les moyens
- Efficacité tactique

Il en ressort les éléments suivants:

1) Une très forte attente concernant la nécessaire valorisation du chef d'équipe qui constitue le premier maillon de l'encadrement sur le terrain.

Pour l'USD FO, outre la nécessité d'une doctrine d'emploi claire et d'une formation adaptée, notre organisation syndicale revendique une véritable reconnaissance, à la fois statutaire et financière liée au niveau de la responsabilité de cette fonction.

Le DI considère que le chef d'équipe est à la fois un technicien du droit douanier, mais aussi un encadrant de proximité, amené aussi à la prise de décisions sur le terrain. En terme de désignation, ce sont les agents de catégorie B, nommés spécifiquement avec une formation dédiée qui correspondent plus particulièrement à cette fonction. Le DI rappelle que les CREP doivent faire état de l'exercice de cette fonction.

2) Une réflexion non encore aboutie sur la mise en place d'unités territoriales qui seraient chargées d'accomplir certaines missions particulières plus complexes (ex: visites domiciliaires, livraisons surveillées) avec une dimension dédiée au renseignement local en appui aussi de la DNRED. Pour l'Ile de France, le DI souligne la contrainte immobilière qui réduit « le champ des possibles » quant à l'implantation géographique de ces unités.

3) La couverture de l'espace/ temps:

L'USD FO souligne que les courants de fraude sont désormais aussi capables d'identifier le positionnement des dispositifs LAPI, ce qui complexifie les modalités d'intervention des équipes sur le terrain.

Pour l'USD FO, il faut accroître la coordination et la communication aussi avec des brigades situées hors du périmètre Ile de France, lorsque l'axe routier traverse plusieurs interrégions différentes.

4) Concernant les spécialistes (maîtres chiens, motocyclistes), **L'USD FO** constate à la fois des difficultés de recrutement et de comblement des vacances d'emplois sur l'Ile de France. Le développement du free-flow sur les axes autoroutiers augmente considérablement la dangerosité des contrôles.

5) La sécurité : C'est un point majeur qui est encore loin d'être réglé !

L'USD FO alerte de nouveau l'administration sur le nombre insuffisant de formateurs TIR/TPCI en Ile de France pour dispenser les séances annuelles obligatoires. La formation des agents en continu ne doit pas rester un vain mot.

Il est évoqué également la possibilité à titre d'expérimental d'utilisation des caméra piétons, mais nous attendons aussi une doctrine d'utilisation claire pour la protection des agents.

6) L'encadrement des unités: Outre des besoins en formations, il en ressort un manque de temps « métier ». La lourdeur, la complexité de tâches administratives pour certaines chronophages et gourmandes en temps réduisent les possibilités d'être plus sur le terrain.

La proposition de remettre dans les unités un secrétariat est mise sur la table, afin de dédier plus de temps au terrain. Cette fonction pourrait être éventuellement confiée à un agent OP/CO. Il est aussi évoqué une demande d'accès plus facile aux côtes de service entre brigades.

En points divers, le DI annonce l'engagement de travaux à la BSI Val de Seine pour la cuisine du local social et la réfection des douches. Concernant la BSM, une réunion technique est prévue le 18 décembre prochain pour une présentation des plans concernant la relocalisation des vestiaires au niveau des douves.

En conclusion de ce GT, L'USD FO attend désormais que l'administration passe des paroles à des actes concrets et revendique des moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement des missions. L'attente est forte parmi les personnels et elle ne devra pas être déçue!

Vos représentants USD FO :

Jean-François RENON et Philippe ALLONNEAU